

2011-4694  
2012-02-13

(#17494 PANNEAU PRINCIPALE)

SUPERIEURS

APPÂTS À RONGEURS

CONTENU NET : 450g

SUPER BLOC 1

DOMESTIQUE

RÉSISTANT À L'HUMIDITÉ

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

No. D'HOMOLOGATION 17494 LOI P.A

GARANTIE : Chlorophacinone 0.005%

Avertissement, contient l'allergène blé

Les produits de contrôle Supérieurs inc  
3715 La fayette est, Boisbriand, Québec, Canada, J7H 1S4  
Ligne sans frais : 1-888-689-2171

(#17494 PANNEAU SECONDAIRE)

## **APPÂTS POUR LES RONGEURS**

### **MODE D'EMPLOI**

**POUR LE CONTRÔLE DES RATS NOIR (Rattus rattus), DES RATS SURMULOTS (Rattus norvegicus) ET DES SOURIS COMMUNES .**

Déposer les appâts aux endroits fréquentés par les rongeurs comme les tunnels, les sentiers et là où ils mangent habituellement. Pour les RATS: Utiliser 50 à 500g d'appâts par station. Pour les SOURIS (Mus musculus) : Placer en petites quantités 15 à 50 g à tous les 2 à 3 mètres. Remplacer les appâts moisissus ou humides à tous les 15 jours. Maintenir l'approvisionnement jusqu'à ce que tout signe d'alimentation cesse.

**RESTRICTIONS D'UTILISATION :** L'appât DOIT être placé dans un point d'appât protégé ou dans un endroit hors de portée des enfants, des animaux de compagnie et des animaux d'élevage. NE PAS placer l'appât là où il risquerait de contaminer des aliments ou encore sur des surfaces venant en contact direct avec des aliments.

**MISE EN GARDE: GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE. NE PAS MANIPULER AVEC LES MAINS NUES .** Peut être nocif ou létal si ingéré ou absorbé par la peau. Porter des gants de caoutchouc lors de la manipulation du produit et de l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Laver les vêtements contaminés séparément, à l'eau chaude et au savon, avant de les porter à nouveau. **TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.** Garder hors des lacs, des cours d'eau ou des étangs.

**PREMIERS SOINS :** En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Signaler immédiatement à un médecin ou à un centre antipoison tous les cas d'ingestion de ce produit. Prévenir immédiatement un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est suspecté. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Si avalé ou absorbé, ce produit peut réduire l'habileté du sang à se coaguler et peut causer des hémorragies internes. La Vitamine K1, sous forme d'injections intramusculaires ou sous-cutanées ou par voie buccale sont conseillées comme traitement palliatif pour l'empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas mesuré par l'établissement de temps de prothrombine prolongé (P.T.) déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du temps de prothrombine et indiquera si des traitements répétés s'imposent.

**ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Mettre au rebut le contenant vide avec les déchets du ménage.**

**ÉLIMINATION DES RONGEURS : Se débarrasser des rongeurs morts avec les ordures ménagères ou en les enterrant.**

**ENTREPOSAGE :** Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des autres produits chimiques. Ranger la portion inutilisée du produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr à l'abri des enfants et des animaux non ciblés. Tenir loin du feu, des flammes nues ou autres sources de chaleur.

**SUPERIEURS**

**AVANT**

**APRÈS**

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )